Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue au bureau municipal situé au 2, rue du Village, Arundel ce 19ième jour de novembre 2021 à 7:59 h.

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Pascale Blais, la conseillère Tamara Rathwell et les conseillers suivants : Stéphane Carrière, Richard E. Dubeau, Danny Paré, Simon Laforest et Dale Rathwell.

La secrétaire-trésorière adjointe Carole Brandt est présente.

Ordre du jour

1. **Constatation du quorum et ouverture de la séance**
2. **Location gymnase École élémentaire d'Arundel**
3. **Levée de la séance**

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La séance est ouverte à 7:59 La mairesse de la Municipalité du Canton d'Arundel et présidente de l'assemblée, Madame Pascale Blais, constate la régularité de la séance étant donné que tous les membres du conseil sont présents et qu'ils renoncent à l'avis de convocation.

2021-0158 **2. Location gymnase École élémentaire d'Arundel**

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de louer le gymnase de l'École élémentaire d'Arundel afin de pouvoir accueillir un plus grand nombre de citoyens et ce, dans le respect des règles sanitaires de distanciation, dans le cadre de la séance ordinaire du conseil du 23 novembre prochain et par la suite, au besoin;

CONSIDÉRANT les frais de location de la salle demandés par l'École élémentaire d'Arundel;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Tamara Rathwell

Et résolu le conseil autorise le paiement en avance des frais demandés pour la location du gymnase de l'École élémentaire d'Arundel à même le fonds général, pour le 23 novembre 2021 ainsi qu'à d'autres occasions, au besoin, d'ici la fin de l'année 2021 et en 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-0159 **Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard E. Dubeau et résolu que la séance soit levée à 8:02 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

_____	_____
Pascale Blais, LL.B., B.A.	Carole Brandt
Mairesse	Secrétaire-trésorière adjointe